



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rendre compte aux Français de l'action du Gouvernement : ce que fait l'État pour moi dans mon département

Plein emploi et réindustrialisation,
transition écologique, progrès,
ordre républicain :

**nouveau baromètre
des résultats de
l'action publique**



DOSSIER DE PRESSE
3 mai 2023



Élisabeth Borne,
Première ministre



Les Français attendent des réponses concrètes à leurs inquiétudes, leurs aspirations et aux problèmes qu'ils rencontrent.

Ils nous demandent des actes et des solutions aux effets tangibles, visibles.

Je ne crois qu'aux résultats, et sous l'autorité du Président de la République, avec l'ensemble de mon Gouvernement, c'est ce que nous sommes déterminés à leur offrir.

En partant des préoccupations de nos compatriotes, nous avons décidé d'avancer en nous appuyant sur quatre piliers :

- atteindre le plein-emploi et poursuivre la réindustrialisation ;
- accélérer la transition écologique ;
- offrir nouveaux progrès et améliorer nos services publics – notamment la santé et l'école ;
- renforcer l'ordre républicain.

Dans chaque domaine, pour mesurer l'avancée de notre action, nous avons voulu

la mise en place d'un nouveau baromètre de l'action publique.

Dès aujourd'hui, 49 politiques prioritaires du Gouvernement ont été intégrées à ce baromètre. Elles seront 60 à l'automne. Nous les piloterons et les suivrons de près.

Certaines actions, engagées depuis 2017, par exemple sur la transition écologique, l'éducation ou la sécurité, sont intégrées à ce baromètre. Mais il est enrichi de nouveaux indicateurs, notamment sur notre réindustrialisation.

Surtout, j'ai demandé au ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI, que ce baromètre prenne en compte trois impératifs, au cœur de notre action :

- le respect de nos engagements, en affichant nos objectifs et en montrant notre progression ;
- l'adaptation aux territoires, afin de pouvoir mesurer les résultats au plus proche du quotidien de nos compatriotes ;
- la transparence, en actualisant régulièrement ce baromètre et en le rendant accessible à tous les Français.

Chacun doit être en mesure de savoir ce que le Gouvernement fait, au plus près de chez lui.

C'est précisément le but de ce nouveau baromètre des résultats de l'action publique.





Stanislas Guerini,
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques



Rendre compte aux Français

En janvier 2021 le Gouvernement a lancé le baromètre des résultats de l'action publique pour apporter aux Français plus de transparence sur les résultats des politiques prioritaires, au niveau national et dans leurs territoires.

La Première ministre m'a confié la mission de renouveler le baromètre autour des priorités du nouveau quinquennat. Aujourd'hui je suis fier de poursuivre notre engagement en proposant une nouvelle version du baromètre des résultats de l'action publique pour suivre tout au long du quinquennat l'avancement des chantiers prioritaires.

Pour chacun d'entre eux, nous présenterons en toute transparence l'ensemble des indicateurs de suivi. Les données de l'ancien baromètre resteront

consultables sur data.gouv.fr et celles du nouveau baromètre y seront ajoutées.

Afin qu'il soit utile pour tous, le nouveau baromètre intègre plusieurs améliorations. Il devient plus ergonomique, plus lisible et plus accessible grâce à un parcours en ligne simplifié. Il offre plus de services, en permettant à l'utilisateur d'accéder plus facilement aux mesures ou aux aides présentées. Enfin, il sera davantage personnalisé, à mesure que les administrations et les préfetures créeront de nouveaux contenus pour leurs pages, et notamment celles propres à chaque département.

Cette nouvelle édition du baromètre sera continuellement enrichie depuis le terrain et par de nouveaux chantiers d'ici l'automne 2023.

Mon ministère mobilise des moyens inédits au service de la feuille de route du Gouvernement. Cette offre de services renforcée vise un objectif concret : que les Français puissent mesurer, partout sur le territoire, les effets de l'action publique dans leur quotidien.

Garantir les fondamentaux du service public, comme les délais ou l'accompagnement, tout en renforçant les services publics fondamentaux : voilà le cœur des missions confiées au ministère de la Transformation et de la Fonction publiques.



Synthèse sur la méthode de pilotage de l'action publique

Piloter les politiques publiques par l'impact concret pour les Français

Depuis 2017, le Gouvernement est engagé pour mettre en œuvre les politiques prioritaires sur l'ensemble du territoire. Une nouvelle méthode de pilotage de l'action publique a été déployée pour que chacune de ces politiques prioritaires ait un impact réel sur la vie des Français.

Les 60 politiques prioritaires du Gouvernement sont ainsi déclinées en près de 150 chantiers qui constituent les leviers opérationnels de ces politiques, et concernent tous les ministères. La mise en œuvre de chacun de ces chantiers sera suivie par des indicateurs de résultat. Une sélection de 60 chantiers figurera à terme dans le baromètre.

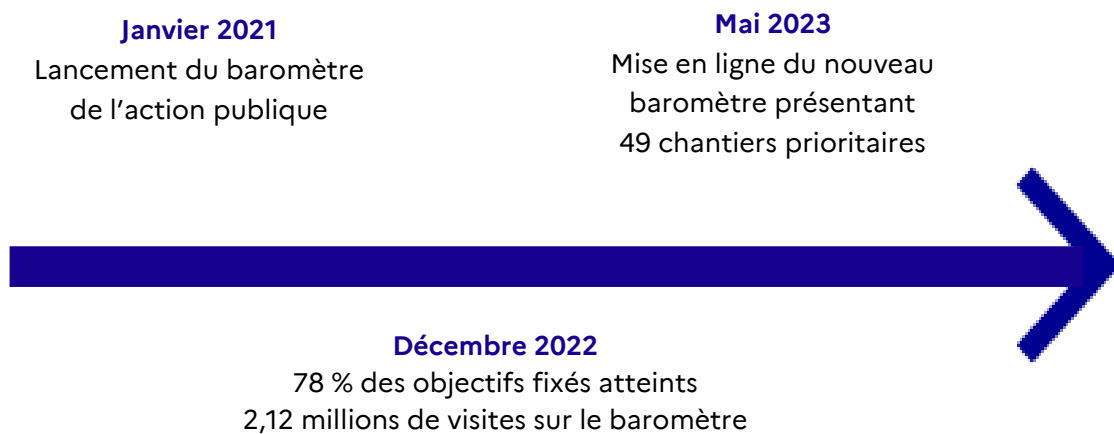


Rendre compte aux Français de l'avancement des chantiers prioritaires

L'action du Gouvernement s'inscrit dans la volonté d'assurer des politiques prioritaires qui transforment réellement la vie des Français, partout sur le territoire, avec des résultats concrets.

Lancé en 2021, le baromètre des résultats de l'action publique rend accessible à tous l'avancement précis de chantiers prioritaires.

À la fin de l'année 2022, 78 % des cibles fixées en 2020 avaient été atteintes. Le nouveau baromètre des résultats de l'action publique, mis en ligne le 3 mai, permet de poursuivre le suivi d'un certain nombre de réformes lancées au cours du précédent quinquennat, notamment dans le domaine de la transition écologique et en matière d'éducation et de sécurité, mais intègre également de nouveaux chantiers de la feuille de route du Gouvernement autour des quatre grandes priorités du quinquennat : plein emploi et réindustrialisation, transition écologique, progrès et ordre républicain.



Le nouveau baromètre des résultats de l'action publique

Un baromètre accessible à tous les Français

Le nouveau baromètre des résultats de l'action publique est accessible à tous les Français sur gouvernement.fr. Le projet, piloté par le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, avec l'appui de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) et du service d'information du Gouvernement (SIG), est alimenté, en données et de contenus, par l'ensemble des ministères sur leurs chantiers respectifs.

Des résultats nationaux, déclinés aux niveaux régional et départemental, au plus près des attentes des Français

La nouvelle version du baromètre des résultats de l'action publique intègre 49 chantiers prioritaires à son lancement en mai 2023 et en intégrera progressivement davantage, pour atteindre une soixantaine de chantiers d'ici l'automne.

Chaque chantier prioritaire bénéficie d'indicateurs précis afin de mesurer son avancée et les objectifs fixés. Ces indicateurs comportent une valeur initiale, une valeur actuelle (2023) quand elle est déjà disponible, et une valeur cible à atteindre d'ici fin 2026 quand cela est pertinent.	Les résultats d'une majorité des chantiers sont déclinés et accessibles régionalement et pour chacun des 101 départements de métropole et d'Outre-Mer.	Les résultats de chaque chantier seront mis à jour régulièrement tout au long du déploiement.
--	--	---

Un nouveau baromètre enrichi, plus accessible, plus serviciel et personnalisé

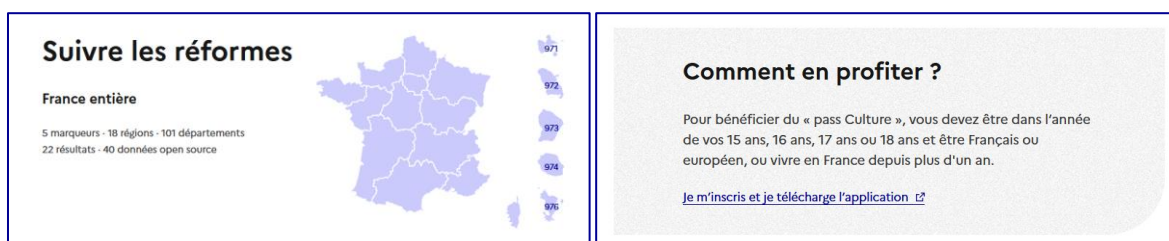
Le nouveau baromètre permet à l'utilisateur d'accéder plus facilement à l'information et aux démarches grâce à une plateforme intuitive, enrichie d'informations, de vidéos, de graphiques et de visuels pour permettre à chaque Français de suivre l'avancée des chantiers sur son territoire.

Un outil + accessible



Des contenus enrichis, avec des formats pédagogiques, pour mieux comprendre l'action publique.

Un outil + serviciel



Pour chaque chantier, une plateforme de redirection vers les sites du Gouvernement ou des préfectures pour accéder directement à des informations complémentaires et bénéficier des mesures présentées.

Bientôt, un outil + territorial

Le baromètre des résultats de l'action publique intégrera prochainement des contenus alimentés directement par les préfectures, pour une meilleure incarnation de l'action publique au plus près des Français, dans leurs territoires. Ces données seront intégrées dans la prochaine version du baromètre.

Rendre compte de la feuille de route du Gouvernement à travers 4 grands axes : plein emploi et réindustrialisation, progrès, transition écologique, ordre républicain

Le nouveau baromètre intègre des nouveaux chantiers, par exemple dans le domaine de la souveraineté industrielle ou en matière de lutte contre le harcèlement scolaire, mais permet également de continuer à suivre la progression de chantiers lancés dans le cadre du précédent quinquennat.

L'ensemble de ces chantiers s'articulent autour de quatre grandes priorités du Gouvernement : plein emploi et réindustrialisation, transition écologique, progrès, ordre républicain.

Atteindre le plein emploi et réindustrialiser la France

L'objectif de plein emploi s'articule autour de plusieurs leviers, parmi lesquels la réindustrialisation et l'insertion professionnelle des jeunes, deux chantiers déjà intégrés au nouveau baromètre.



**Le contrat d'engagement jeune, un dispositif
au soutien de l'accès des jeunes à l'emploi durable
– chantier à poursuivre**

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) propose aux jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas en formation un accompagnement individuel et intensif dans le but d'une insertion rapide et durable dans l'emploi. À la suite d'un diagnostic complet, le jeune se voit proposer un parcours personnalisé pendant un an, à hauteur de 15 heures par semaine.

Nombre d'entrées en contrat d'engagement jeune

En cumulé en 2022 : 277 230

En cumulé entre janvier et février 2023 : 49 157

Cible : 300 000 par an

Faciliter l'installation et le développement de sites industriels – nouveau chantier

Ce chantier doit permettre de simplifier et d'accélérer l'instruction et la délivrance des autorisations administratives nécessaires à l'installation des sites industriels.

Il offre également l'opportunité de renforcer l'accompagnement des industriels depuis l'émergence du projet jusqu'au début des travaux.



Délai moyen d'instruction de l'autorisation d'exploiter une nouvelle activité industrielle

Actuellement : 17 mois

Cible 2026 : 9 mois

Bâtir de nouveaux progrès et refonder nos services publics

Le Gouvernement travaille à la mise en œuvre de plusieurs chantiers pour garantir à chaque Français l'égalité des chances et l'accès aux services publics, partout sur le territoire.



Améliorer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux – chantier à poursuivre

La mise en place d'évaluations nationales en CP, CE1 et 6^e a pour but de mesurer le niveau des élèves dans les enseignements fondamentaux de mathématiques et de français. Ces évaluations visent à permettre la

mise en place d'un accompagnement pédagogique adapté à chacun, par l'information des parents et par une meilleure formation des professeurs. L'objectif : lutter contre les inégalités.

Début 6^e – Part des élèves maîtrisant la fluence de lecture

En septembre 2022 : 55,6 %

Cible 2026 : au moins 63 %

Lutter contre le harcèlement et le cyberharcèlement scolaires – **nouveau chantier**

Le programme « pHARe » est un plan de prévention du harcèlement et du cyberharcèlement entre élèves décliné dans les écoles élémentaires et les



collèges depuis la rentrée 2022, et dans les lycées à partir de la rentrée 2023. Il s'appuie sur la combinaison de plusieurs actions et dispositifs qui visent à mobiliser tous les membres de la communauté éducative. Un label vient attester du déploiement du programme au sein des établissements scolaires.

Pourcentage d'écoles élémentaires et collèges engagés dans la labellisation pHARe

En juin 2022 : 17 %

Cible 2026 : 100 %



Agir sur les 1 000 premiers jours de l'enfant pour prévenir et lutter contre les inégalités de destin – **chantier à poursuivre**

Le parcours « 1 000 premiers jours » vise à prévenir les inégalités qui se forment dès le plus jeune âge en accompagnant les parents avant et après la naissance de l'enfant. Cet accompagnement se traduit par l'allongement du congé de naissance de 28 jours pour le second parent et par la mise en place d'entretiens prénatal et post natal.

En complément, l'application « 1 000 premiers jours » permet de centraliser toutes les informations et démarches à effectuer pour les parents, pour que ces 1 000 premiers jours déterminants soient au service de l'enfant et de son bon développement.

Taux de femmes ayant bénéficié d'un entretien prénatal précoce au cours de la grossesse

En décembre 2021 : 60 %

Cible 2026 : 80 %

Lutte contre les impayés des pensions alimentaires – chantier à poursuivre

Le service public des pensions alimentaires est un dispositif gratuit qui permet de gérer les transactions et de détecter automatiquement les impayés. L'agence d'intermédiation et de recouvrement des pensions alimentaires (ARIPA), qui gère ce dispositif, prélève et reverse les sommes, engage des procédures de recouvrement et verse, en cas de besoin, une allocation de soutien familial (ASF).



Nombre de pensions alimentaires versées ou avancées par l'intermédiaire de l'ARIPA

En décembre 2022 : 108 644

Cible 2026 : 520 000



France Services, l'accès simplifié aux services publics dans tous les territoires – chantier à poursuivre

Depuis 2020, France Services permet à chaque Français d'accéder aux services publics du quotidien dans un lieu unique et d'être accompagné dans ses démarches administratives par des conseillers formés, à moins de 30 minutes de son domicile. CAF,

Sécurité Sociale, Pôle Emploi, DGFIP, La Poste, ministère de l'Intérieur ou de la Justice, CNAV, MSA... Toutes les démarches relatives à ces organismes sont réalisables dans le réseau France Services. Plus de 80% des démarches sont actuellement traitées en intégralité dans le France Services, sans besoin de s'adresser à une autre administration.

La continuité de ce chantier doit permettre de consolider le réseau, d'étendre son offre de services et d'aboutir à une couverture territoriale complète.

Nombre d'actes mensuels réalisés en France services

En mai 2022 : 510 034

En janvier 2023 : 650 165

Cible 2026 : 1 054 556

Planifier et accélérer la transition écologique

Réussir la transition écologique est une des priorités portées par le Gouvernement, à travers des chantiers concrets déployés au service des Français.

Développer la part des voitures électriques – chantier à poursuivre

Ce chantier vise à accélérer la transition du parc automobile en vue de l'objectif européen qui prévoit la fin de la vente des voitures à moteurs



thermiques neuves en 2035. Pour y parvenir, deux aides sont mises à disposition : le bonus écologique et la prime à la conversion. Ce chantier implique également une augmentation du nombre de points de recharge électrique sur le territoire.

Part des voitures électriques dans les ventes de voitures neuves

En juillet 2022 : 12,8 %

Cible 2026 : 31 %

Nombre total de recharge de véhicules électriques ouverts au public

En juillet 2022 : 64 263

En février 2023 : 84 887

Cible 2026 : 181 830

Renforcer l'ordre républicain et encourager l'engagement

Le Gouvernement agit pour garantir les droits de chaque citoyen sur l'ensemble du territoire.

Obtenir une aide juridictionnelle en moins de 5 jours – chantier à poursuivre

L'aide juridictionnelle est destinée aux personnes, mineures ou majeures, qui disposent de ressources insuffisantes pour prendre en charge les frais d'avocat, de notaire ou de commissaire de justice. Elle peut aussi permettre de prendre en charge les frais d'expert ou de médiateur. En moyenne, chaque année, plus d'un million de personnes aux faibles ressources bénéficient de la prise en charge partielle ou totale de leurs frais de justice.



Grâce à une démarche en ligne rapide et accessible, chacun peut vérifier son éligibilité, effectuer une demande et échanger avec le tribunal en charge du dossier via une messagerie instantanée.

Délai d'obtention moyen de la décision d'aide juridictionnelle par SIAJ

En mars 2023 : 12,5 jours

Cible 2026 : 5 jours

Consulter tous les résultats sur le baromètre : gouvernement.fr/politiques-prioritaires

Annexe – Liste des 49 chantiers publiés dans le nouveau baromètre

Retrouvez ci-dessous la liste des chantiers publiés dans le nouveau baromètre des résultats de l'action publique.

Atteindre le plein emploi et réindustrialiser la France

- [Me former en travaillant : tout savoir sur l'apprentissage](#)
- [Le contrat d'engagement jeune, un dispositif au soutien de l'accès des jeunes à l'emploi durable](#)
- [Mieux répondre aux besoins de compétences et préparer aux métiers d'avenir](#)
- [France Travail, un outil vers le plein emploi](#)
- [Déployer France 2030](#)
- [Faciliter l'installation et le développement des sites industriels](#)
- [Renforcer notre souveraineté industrielle](#)

Bâtir de nouveaux progrès et refonder nos services publics

Éducation

- [Faire du lycée professionnel une voie de réussite et d'accès à l'emploi](#)
- [Parcoursup, une plateforme au service de votre projet de poursuite d'études](#)
- [Le Pass culture, pour faciliter l'accès des jeunes à la culture](#)
- [Deux heures d'activité physique et sportive en plus par semaine au collège](#)
- [Dédoubler les classes en éducation prioritaire et limiter les effectifs à 24 partout ailleurs \(grande section, CP, CE1\)](#)
- [Améliorer le niveau des élèves dans les savoirs fondamentaux](#)
- [Améliorer le remplacement des enseignants absents dans le 1er et le 2nd degrés](#)

- Le programme « pHARe » contre le harcèlement et le cyberharcèlement à l'école
- Offrir à chaque élève une éducation artistique et culturelle

Santé

- Agir sur les 1 000 premiers jours de l'enfant pour prévenir et lutter contre les inégalités de destin
- Des rendez-vous prévention pour permettre à chaque citoyen de devenir acteur de sa santé
- Améliorer l'accès aux soins dans tous les territoires par la coopération entre les professionnels de santé
- Mieux réguler les urgences entre la médecine de ville et l'hôpital par le service d'accès aux soins

Services publics

- Assurer la couverture numérique du territoire
- France services, l'accès simplifié aux services publics dans tous les territoires
- La facturation électronique pour simplifier la vie des entreprises, au service d'une concurrence plus juste
- Service France consulaire, l'accès simplifié aux services consulaires pour les Français de l'étranger

Solidarités

- Simplifier l'accès aux droits pour les personnes handicapées
- Garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes grâce à l'Index égapro
- Lutter contre les impayés de pensions alimentaires
- Lutter contre les violences faites aux femmes et les féminicides

- [L'accompagnement des étudiants dans leur vie de tous les jours](#)
- [Un logement abordable et de qualité pour tous les ultra-marins](#)
- [Renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les administrations du service public](#)
- [Rendre l'école plus inclusive](#)

Sport

- [Réussir les Jeux olympiques et paralympiques 2024](#)

Planifier et accélérer la transition écologique

- [Passez à une voiture électrique : l'État vous aide](#)
- [Amplifier le Plan vélo](#)
- [Rénover son logement grâce à MaPrimeRénov'](#)
- [Développer l'économie circulaire en luttant contre le gaspillage et en renforçant le recyclage](#)
- [Zones à faibles émissions : accélérer collectivement l'amélioration de la qualité de l'air pour préserver la santé des Français](#)
- [Lutter contre la maltraitance des animaux de compagnie](#)
- [Accompagner le programme visant à planter 1 milliard d'arbres d'ici 2032](#)
- [Reconquérir notre souveraineté alimentaire](#)
- [Renforcer la lutte contre les atteintes à l'environnement](#)
- [Multiplier par dix la puissance photovoltaïque d'ici 2050](#)

Renforcer l'ordre républicain et encourager l'engagement

- Une action globale contre les trafics de stupéfiants
- Renforcer la présence des forces de l'ordre dans l'espace public
- L'aide juridictionnelle pour une prise en charge des frais d'avocat, notaire, commissaire de justice...
- Une procédure d'asile plus efficace
- Renforcer les moyens de la justice avec 10 000 postes à pourvoir d'ici 2027
- Poursuivre le plan de création de 15 000 places nouvelles en prison



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contacts presse

—

Service de presse de Matignon

57, rue de Varenne

75007, Paris

01 42 75 50 78/79

Ministère de la Transformation
et de la Fonction publiques

presse.mtfp@transformation.gouv.fr

01 53 18 42 68